

Théologie protestante

Formation de musiciens d'Église (présentiel ou EAD)

Pré-requis obligatoires

Baccalauréat (une dispense de baccalauréat peut être octroyée)
Des connaissances de base en solfège et la pratique d'un instrument ou du chant sont requises.

Pré-requis recommandés

Baccalauréat (une dispense de baccalauréat peut être octroyée)
Des connaissances de base en solfège et la pratique d'un instrument ou du chant sont requises.

Langue du parcours		Français	
ECTS		ECTS	
Volume horaire			
TP : 0h	TD : 96h	CI : 0h	CM : 0h
Formation initiale			Oui
Formation continue			Non
Apprentissage			Non
Contrat de professionnalisation			Non

Objectifs du parcours

Ce diplôme vise en priorité à former des personnes susceptibles de contribuer à l'animation musicale des paroisses ; il leur fournit une culture générale en théologie protestante et les outils théoriques et les pratiques nécessaires.

Compétences à acquérir

- Se situer dans le développement historique du christianisme et plus particulièrement du protestantisme.
- Rendre compte du rôle et de la fonction de la musique pour la prédication ou l'organisation du culte protestant.

Poursuite d'études

Les personnes ayant obtenu le diplôme de musicien d'Église se destinent (certains le sont déjà) à devenir organistes ou chefs de chorale, ou liturges dans leur paroisse.

Contacts

- Patricia Carbiener : patricia.carbiener@unistra.fr
- Frederic Rognon : frognon@unistra.fr

DU Formation de musiciens d'Église

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
Sciences bibliques							
Ancien Testament				24 h			
Nouveau Testament				24 h			
Musicologie			24 h				
Tronc commun : histoire ancienne - histoire moderne - doctrine - ecclésiologie							
Histoire ancienne				6 h			
Histoire moderne				8 h			
TD de Théologie pratique (herméneutique scripturaire)			12 h				
Dogmatique - S6			18 h				